



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2022

Date de convocation :
13/10/2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt octobre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

En exercice : 29

Présents : 25

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Jérôme PARRILLA, Naïma METLAINE, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Caroline MERLE, Jean-Louis LIGAT, Evelyne FUENTES, Thierry COMES, Yasine SEBAHOUI, Danielle POUDADE, Jean-Philippe LECOINNET, Vanessa DENAYRE, Nicole HERRISSON, Daniel RENOULLEAU, Bernard COURCELLE **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Armande IGLESIAS (pouvoir à Evelyne FUENTES), Damien OTON (pouvoir à Annabelle ALESSANDRIA), Mélissa OBBIH (pouvoir à Caroline PAGÈS), Clara ROSE (pouvoir à Claude AYMERICH).

M. Yasine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022/47 : REMPLACEMENT D'UN MEMBRE AU JURY DE CONCOURS.

Par délibération du 11 juin 2020, ont été élus les membres de la commission Jury de concours de la commune.

Suite à la démission de Mlle Jade SAVOYE, membre suppléant, il s'agit de la remplacer.

Vu les articles 1411-5 du CGCT et le code de la commande publique,

Est candidat au poste de suppléant : Mme Clara ROSE

Considérant le rapport du Maire,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

DÉCLARE

Président : William BURGHOFFER (Maire)

Titulaires :

Madame Françoise CRISTOFOL

M. Claude AYMERICH

Madame Caroline MERLE

M. Damien OTON

Mme Danielle POUDADE

Suppléants :

M. Alain DOMENECH

Mme Clara ROSE

M. Alain MARGALET

M. Raphaël LOPEZ


Mme Vanessa DENAYRE

élus pour être membre du jury de concours de la commune d'Ille sur Tet.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 20 octobre 2022

Le Maire



William BURGHOFFER

